

ADHESION AU CERFOP
Année scolaire 2014/2015

Le Conseil d'administration a décidé de porter le montant de l'adhésion au C.E.R.FO.P. à 10 € à partir du 1^{er} septembre 2014. Souhaitée, l'adhésion n'est cependant pas obligatoire pour acquérir la Revue du CERFOP. En revanche, il est demandé aux correspondants départementaux du C.E.R.FO.P. d'adhérer à l'association pour assurer son assise et contribuer à son dynamisme.

Nom :

Adresse :

N° Rue
Code postal Ville

Coordonnées autres que postales qui pourraient nous permettre de vous joindre :

- Courriel :

- Portable :

-

SOUSCRIPTION A LA REVUE N° 30
(jusqu'au 20 décembre 2015)

La souscription est de 25.00 € (frais de port compris pour la France métropolitaine, mais avec un surcoût pour les DOM-TOM ainsi que l'étranger). Nous vous saurions gré de nous envoyer votre souscription dès que possible. En effet, ne bénéficiant d'aucune subvention, la Revue du CERFOP ne peut paraître que grâce au soutien des personnes intéressées par les problèmes qu'implique la formation générale, technologique et professionnelle des jeunes, et singulièrement de ceux qui éprouvent le plus de difficulté.

C'est aussi pourquoi nous vous remercions par avance de faire connaître autour de vous la Revue du CERFOP.

Nom :

Adresse :

N° Rue
Code postal Ville

Coordonnées autres que postales qui pourraient nous permettre de vous joindre :

- Courriel :

- Portable :

- Iéléphone